

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

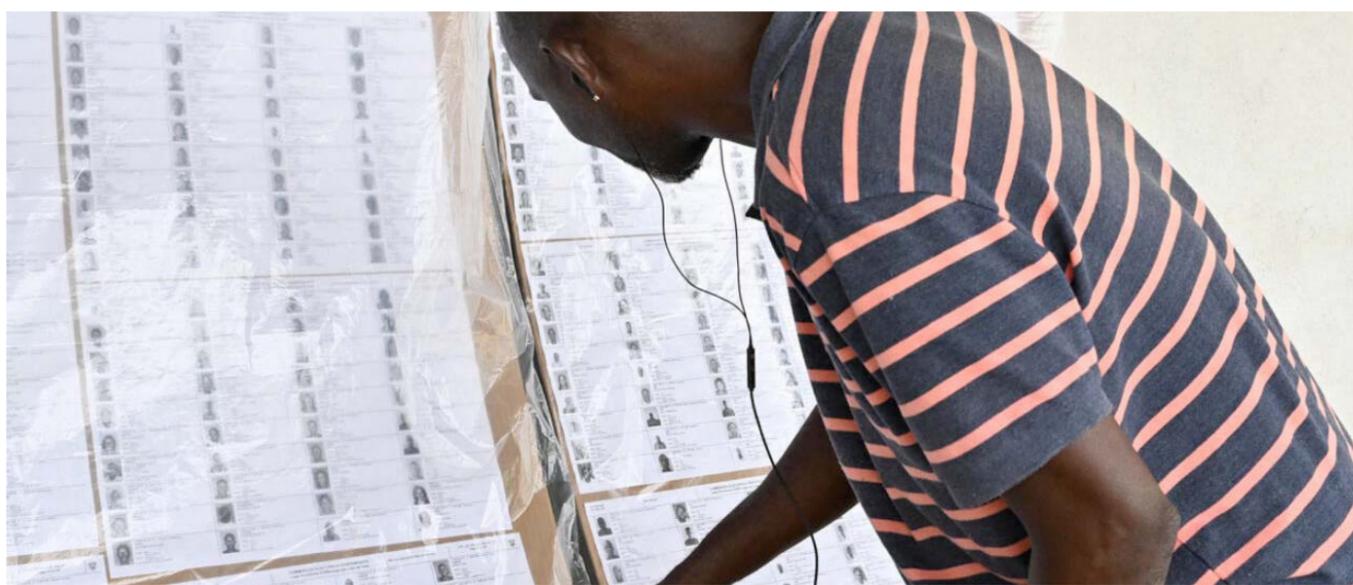
N°5082 - VENDREDI 29 AOÛT 2025

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Des formateurs déployés à travers le pays

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a déployé, le 28 août à travers le pays, une mission de formation des agents techniques devant assurer la révision des listes électorales dans la perspective de l'élection présidentielle de mars 2026. Prévue pour deux semaines, la formation concerne au total 37 cadres de ce ministère

Page 2



ELECTION À L'UNESCO

Firmin Matoko face à
Khaled Ahmed El-Enamy

Firmin Matoko et Khaled Ahmed

Le retrait inattendu de la Mexicaine Gabriela Ilian Ramos Patino dans la course pour la direction générale de l'Unesco rabat les cartes entre l'Égyptien Khaled Ahmed El-Enamy Ali Ezz, représentant du groupe arabe, et le Congolais Firmin Edouard Matoko, porté par plusieurs pays africains. L'élection qui se tiendra au mois d'octobre a pour enjeu majeur le renouveau et la gouvernance plus efficace d'une institution en quête d'un nouveau souffle.

Page 16

MARCHÉS PUBLICS

Une nouvelle matrice pour
les sociétés adjudicataires

Des membres du comité de pilotage du Pagir lors de l'atelier/Adiac

Le comité de pilotage du Programme accéléré de la gouvernance institutionnelle et des réformes pour un fonctionnement durable des services a validé, le 28 août, à Brazzaville la nouvelle matrice des indicateurs de l'évaluation du nouveau système de passation des marchés publics au Congo. La matrice approuvée repose sur quatre piliers essentiels, à savoir le cadre législatif, réglementaire et politique des marchés publics ; le cadre institutionnel et la capacité de gestion des marchés publics, des activités d'acquisition publique et la pratique des marchés publics, ainsi que de la responsabilité, l'intégrité et la transparence du système de passation des marchés publics.

Page 5

LUTTE CONTRE LE VIH

L'UE approuve le traitement préventif contre le sida

La Commission européenne, par le biais de l'Agence européenne des médicaments, a donné, le 27 août, son feu vert à la commercialisation en Europe du lénacapavir, un traitement préventif injectable contre le VIH (appelé Yeytuo), administré tous les six mois. Le nouveau traitement développé par le laboratoire américain Gilead pourrait réduire drastiquement les risques d'infection

au VIH, offrant un espoir majeur dans la lutte contre cette pandémie. « L'UE et l'Espace économique européen enregistrent, chaque année, 25 000 nouveaux cas positifs au VIH », a rappelé le Pr Jean-Michel Molina, spécialiste des maladies infectieuses aux hôpitaux parisiens Lariboisière et Saint-Louis.

Page 9

EDITORIAL

Réponse
coordonnée

Page 2

ÉDITORIAL

Réponse coordonnée

En pleine recrudescence dans les pays voisins, en particulier l'Angola et la République démocratique du Congo du fait des mouvements des populations, l'épidémie de choléra appelle à une réponse coordonnée et inclusive dans les zones touchées. Avec un taux de létalité qui se situe à 10,9% pour 24 décès déclarés en République du Congo, l'épidémie constitue une menace dont il est urgent de mesurer les conséquences.

Bien que le choléra ne soit pas endémique dans notre pays, plusieurs facteurs sont susceptibles d'aggraver la situation. Il s'agit, entre autres, de la faible mobilisation des fonds pour soutenir la riposte, de la mauvaise qualité de l'eau et du non-respect des mesures d'hygiène et environnementales par les citoyens; mais aussi et surtout de faibles capacités en matière de gestion des cas déclarés et de prévention du contrôle des infections aux frontières.

Les défis étant grands, le lancement d'un Fonds d'urgence de lutte contre le choléra grâce à un financement de l'Union européenne peut être vu comme un appel à la participation générale incluant tout à la fois les autorités nationales, les partenaires humanitaires, le secteur privé et les ONG. En première ligne du Fonds d'urgence, la Croix-Rouge Congolaise soutenue par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est ainsi invitée à s'investir dans la sensibilisation des communautés.

Avec pour mission de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits et des catastrophes, mais aussi de leur porter assistance, permettre à ces humanitaires de se montrer à la hauteur de la tâche exige tout à la fois une importante organisation logistique et une disponibilité tant financière que professionnelle pour faciliter leur déploiement dans les localités au-delà de l'île Mbamou, de Mossaka et de Loukolela où l'épidémie est bien présente.

A ce titre, il incombe à l'État, garant de la politique sanitaire et de la protection de la population, de se mettre en avant pour éviter une propagation de masse du choléra sur l'ensemble du territoire national.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les formateurs déployés dans les quinze départements

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, à travers la direction générale des affaires électorales, a lancé officiellement, le 27 août, à Brazzaville la formation des agents chargés de la révision des listes électorales sur l'ensemble du territoire national, dans la perspective de l'élection présidentielle de mars 2026. L'opération proprement dite de révision des listes électorales va se dérouler du 1er septembre au 30 octobre 2025.

Le préfet, directeur général des affaires électorales (DGAE), Jean Claude Etoumbakoundou, est revenu, dans un entretien exclusif dans « Les Dépêches de Brazzaville » sur l'objectif, le cadre juridique ainsi que les missions de cette opération. Selon le DGAE, la révision des listes électorales vise à maîtriser le corps électoral par l'obtention des listes plus actualisées.

Cette opération, a-t-il expliqué, est régie par : la loi n° 9 -2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale modifiée et complétée jusqu'en 2020 en ses articles 5 à 11 ; le décret n° 59-101 du 26 mai 1959 relatif aux inscriptions d'urgence sur les listes électorales et le décret n° 2001-530 du 31 octobre 2001 portant création, attributions et organisation des commissions administratives de révision des listes électorales modifié et complété par les décrets n° 2008-407 du 9 octobre 2008 et 2012-26 du 6 février 2012. Par ailleurs, a renchéri Jean Claude Etoumbakoundou, la révision des listes électorales concerne notamment l'inscription ou l'addition ; le retranchement ou la radiation et la modification.

En outre, a-t-il précisé, les missions des commissions de révision des listes électorales sont : s'adapter aux réalités du terrain ; évaluer le matériel de révision ; répartir le matériel dans les différents bureaux d'enregistrement ; élaborer un plan



Jean Claude Etoumbakoundou

de travail en vue de s'organiser en fonction du nombre des bureaux d'enregistrement ; sensibiliser la population sur le bien-fondé de la révision ; veiller à ce que les membres des bureaux d'enregistrement fassent correctement leur travail ; avoir l'obligation de réserve et ne pas relayer les données collectées dans les plateformes numériques ; veiller à ce que les bureaux d'enregistrement affectent les électeurs dans les centres de vote en tenant compte du tableau de délimitation des centres de vote ; retrancher les doublons sur les listes de base ; faire le suivi et le contrôle des tâches accomplies par les bureaux d'en-

registrement ; recevoir les fiches en provenance des bureaux d'enregistrement ; numéroter les fiches ; rassembler les fiches par lot de 50 et les transmettre aux sites informatiques pour la saisie des listes électorales provisoires.

Répondant à la question concernant la mission des bureaux d'enregistrement, Jean Claude Etoumbakoundou a indiqué : « Les membres des bureaux d'enregistrement ont pour mission de collecter les données recueillies ; transcrire en lettres capitales de façon claire et lisible dans les cases de la fiche tout en évitant les ratures et les surcharges sur lesdites fiches ; utiliser le tableau de délimitation des centres de vote pour faciliter la répartition des électeurs ; pratiquer l'itinérance et demander aux inscrits de conserver le récépissé ».

Le DGAE a rappelé à l'ensemble de la population que l'opération de révision des listes électorales concerne toutes les personnes de nationalité congolaise d'origine ou naturalisée qui auront 18 ans le 22 mars 2026. Les cas de retranchement, a-t-il noté, concernent les décès, les personnes ayant changé de domicile ainsi que les personnes privées de droit de vote telles que les condamnés par une décision de justice.

En ce qui concerne les pièces à présenter aux membres des bureaux d'enregistrement, il s'agit de : carte d'identité ; passeport ; livret militaire ; permis de conduire ; carte d'étudiant ; l'acte de naissance avec le témoignage de trois personnes majeures ; la carte professionnelle ou toute autre pièce tenant lieu.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE DIGITALE

Les autorités congolaises disposées à accompagner le Fijada

Le représentant pays du Forum international de la jeunesse africaine pour le développement de l'Afrique (Fijada) en République du Congo, Daniel Biangoud, et son mentor, José Cyr Ebina, ont présenté, le 27 août, le contenu de cette initiative et ses atouts pour la jeunesse congolaise. Partout où ils sont passés, le retour était positif puisque ce projet constitue une niche financière pour les adeptes des réseaux sociaux.

Les porteurs de ce projet, au niveau national, ont été reçus par le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Prince Michrist Kaba Mboko, puis par le ministre chargé de l'Économie numérique, Leon Juste Ibombo. L'objectif de la rencontre consistait à présenter le contenu de l'initiative que porte le Congolais Daniel Biangoud. «*Eu égard aux recommandations de la rencontre de Kinshasa, nous avons jugé bon de passer voir les autorités compétentes afin de présenter le rapport du Fijada. Certes nous sommes une organisation indépendante, mais cela ne nous empêche pas de travailler en synergie avec le gouvernement pour porter la vision d'une jeunesse unie et active. Il est important que les jeunes profitent des avantages qu'offre l'économie numérique*», a indiqué Daniel Biangoud.

Léon Juste Ibombo a expliqué que le Congo continuera à encourager les jeunes qui se démarquent dans l'innovation et la valorisation de l'identité congolaise. Pour lui, le gouvernement apportera son apport dans l'exécution du Fijada dans la mesure où ce projet permettra aux jeunes de découvrir les avantages de l'internet et les niches financières des réseaux sociaux.

Ces séances de présentation offi-



Le ministre posant avec la délégation Adiac

ciellement viennent après la participation des jeunes africains responsables des organisations non gouvernementales, soucieux du développement du continent, aux travaux du Fijada à Kinshasa puis la restitution de ce forum à Brazzaville. Les assises de Kinshasa se sont tenues sur le thème «*Créer un avenir durable : l'engagement de la jeunesse pour la planète*» à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse célébrée le 12 août dans ce pays.

Le vœu de cette couche juvénile a été exprimé, le 23 août, à Brazzaville par le président du forum, Jonathan Masuta Lumeya, lors de la cérémonie de restitution des travaux du forum. La célébration de cette journée a été une occasion pour promouvoir les droits des jeunes et renforcer leur engagement dans le développement durable. Plusieurs recommandations ont été prises dans la capitale de la République démocratique du Congo dont celle consistant à favoriser l'éveil à l'économie digitale : mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation destinés aux jeunes pour leur permettre de comprendre, d'adopter et de tirer parti des opportunités offertes par l'économie numérique, en favorisant l'inclusion digitale, la création d'emplois innovants.

Rude Ngoma

MARAÎCHAGE

Les journalistes conviés à s'intéresser à la myciculture

La présidente d'honneur du Groupe des journalistes pour la paix (GJP), Denise Marie Colombe Obongo, et sa consœur Christine Nathalie Foundou, présidente nationale de ladite organisation, ont conjointement suggéré, le 27 août, à Brazzaville aux confrères de s'engager à la myciculture, une activité qui demande peu de temps mais à bon rendement.

L'invite a été lancée lors de la cérémonie de remise des certificats de fin de formation sur les techniques de production des champignons. En effet, pratiquant cette activité depuis trois ans, la marraine de cette session de formation spéciale s'est engagée à restituer les avantages qui découlent de cette activité. Pour la présidente nationale du GJP, la myciculture est l'activité qui s'adapte le mieux à l'emploi du temps journalistique et qui, en même temps, va rétablir le respect dans les relations journalistes et organisateurs des événements. «*Mais si tous les journalistes pouvaient être formés en myciculture, le mois, ils peuvent se retrouver avec deux millions ou*



trois le mois. La plupart des changements qui stimulent la fructification ont un effet négatif sur la croissance végétative du mycélium. Il faudra donc les introduire que lorsque le mycélium

aura complètement envahi le substrat. Ce sont en fait les conditions de croissance végétative les moins favorables qui stimulent le mycélium à produire des fructifications. Deux exemples de méthodes

permettant de provoquer la fructification d'espèces de champignons différentes», a-t-elle signifié.

Les champignons sont reconnus pour leurs qualités nutritionnelles. En cultivant les champignons, il y a une certaine garantie de consommer des produits frais, sans pesticides ni produits chimiques. Les champignons sont une excellente source de protéines, de fibres, de vitamines, notamment les vitamines B et D, et de minéraux tels que le potassium et le sélénium.

En plus, les champignons sont également faibles en calories et en matières grasses. Cela en fait un aliment idéal pour une alimentation équilibrée. Certains champignons sont également

riches en antioxydants, ce qui contribue à renforcer le système immunitaire et à prévenir certaines maladies. «*Je peux vous dire qu'il m'est arrivé quelquefois, à la fin d'un mois, de totaliser trois cent mille francs CFA à côté de mon salaire. Une fois, j'avais eu quatre cent mille francs CFA de bénéfice, sans compter ce que j'ai eu à utiliser pour mes petits besoins. Il suffit seulement d'être un peu organisé dans les finances et vous constaterez qu'on n'est pas déçu*», a révélé Denise Marie Colombe Obongo. Par ailleurs, signalons qu'un partenariat de formation continue a été signé entre l'ONG Mycitech bio-Congo et le GJP. Ainsi, d'autres formations sont envisagées.

Fortuné Ibara



PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Améliorer le cadre règlementaire pour garantir la meilleure gestion des fonds

Le comité de pilotage du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir) a organisé, les 27 et 28 août, à Brazzaville un atelier spécial pour valider la matrice des indicateurs de l'évaluation du nouveau système de passation des marchés publics au Congo.

L'atelier a été organisé, en partenariat avec l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), avec l'appui de la Banque mondiale. Il a réuni plusieurs experts en passation des marchés publics venus des ministères sectoriels, du secteur privé, de la société civile et des institutions partenaires techniques et financiers.

Deux jours durant, ces derniers ont examiné la matrice des indicateurs, un document conçu et proposé par des experts nationaux pour être validée, avant son approbation par le secrétariat international du MAPS. Une fois entériné, ce document stratégique servira de référence pour évaluer la performance du système des marchés publics congolais et d'identifier les réformes prioritaires.

La matrice approuvée repose sur quatre piliers essentiels. Il s'agit du cadre législatif, règlementaire et



Des membres du comité de pilotage du Pagir lors de l'atelier/Adiac

politique des marchés publics ; du cadre institutionnel et la capacité de gestion des marchés publics ; des activités d'acquisition publique et la pratique des marchés publics, ainsi que de la responsabilité, l'intégrité et la transparence du système de passation des marchés publics.

Présidé par le conseiller économique et de la pros-

pective du ministre d'Etat, Antoine Ngakosso, l'atelier avait pour objectif de doter le Congo d'un outil de passation des marchés publics harmonisé et fiable, capable de promouvoir la transparence et de garantir une gestion optimale des fonds publics. « Le Congo a engagé un vaste chantier de modernisation de son

système de passation des marchés publics. Ce processus est mis en œuvre à travers le Pagir, et vise à identifier les forces et les faiblesses de notre dispositif afin de proposer des améliorations concrètes autour de quatre piliers que sont le cadre législatif, le cadre institutionnel, les pratiques d'acquisition

publiques ainsi que la responsabilité, l'intégrité et la transparence », a-t-il indiqué. Rappelons que l'évaluation MAPS est une méthodologie internationale de diagnostic qui permet d'apprécier la performance et la crédibilité des systèmes nationaux de passation des marchés publics.

Firmin Oyé

CEEAC

Un sommet extraordinaire prévu à Malabo

Initialement prévu pour ce mois d'août, le sommet a été reporté à la demande des États membres, qui souhaitaient avoir le temps de présenter leurs candidats pour la nouvelle équipe dirigeante de la commission. La rencontre est désormais programmée pour le 7 septembre à Malabo, en Guinée équatoriale. L'annonce a été faite, le 26 août, à l'issue d'une réunion de travail du président de la République, Obiang Nguema Mbasogo, également chef de l'État et président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), avec le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimo, ainsi que le ministre de l'Intégration régionale, Lucas Abaga Nchama. Cette rencontre a aussi permis d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des décisions, accords et résolutions adoptés lors du dernier sommet qui s'est tenu dans la capitale équato-guinéenne.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE MONDIALE

Emmanuel Macron tend la main à Cyril Ramaphosa

À l'aube de grands rendez-vous multilatéraux, le président français, Emmanuel Macron, affiche sa volonté de renforcer sa coopération avec l'Afrique du Sud en faveur d'une gouvernance mondiale «plus juste et inclusive», à travers un échange téléphonique avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa.

Ce dialogue stratégique intervient alors que la présidence sud-africaine du G20 monte en puissance, en amont de l'Assemblée générale des Nations unies prévue en septembre à New York. « Ensemble, nous travaillerons avec la présidence sud-africaine du G20 pour dresser la feuille de route d'une gouvernance mondiale plus juste », a déclaré Emmanuel Macron sur le réseau X, saluant une conver-

gence de vues entre Pretoria et Paris.

Une entente G20-G7 : vers un nouvel équilibre multipolaire ?

L'initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de la France de reconfigurer l'architecture multilatérale, à la veille de sa propre présidence du G7 en 2026. En se rapprochant de l'Afrique du Sud, seul membre africain du G20, Paris cherche

à ancrer un dialogue global Sud-Nord, dans un contexte de recomposition géopolitique marqué par l'émergence des Brics+ et la fragmentation des consensus occidentaux sur les grands dossiers internationaux. Cette coopération s'articulerait autour de trois axes : la réforme des institutions multilatérales (notamment le Conseil de sécurité de l'ONU), la lutte contre les inégalités Nord-Sud, et le soutien à une transition énergétique équitable. L'Afrique du Sud, qui milite pour une représentation africaine élargie dans les enceintes mondiales, pourrait ainsi devenir un pivot continental pour la diplomatie française post-françafrique.

Noël Ndong

« Ensemble, nous travaillerons avec la présidence sud-africaine du G20 pour dresser la feuille de route d'une gouvernance mondiale plus juste »



DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/25/050

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 500 kits de dignité. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIÈCE PAR KIT
500	Pièces de Pagnes	1
1 500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
1 500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
500	Sandalettes de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41))	1
500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
500	Pommades/ lait de toilette de 250 ml	1
1 500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Veuillez noter que le **prix unitaire du kit** proposé est de **25 USD**.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le **10 septembre 2025 à 17:30 PM** heure Congo



DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/25/051

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 500 kits de mama. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIÈCE PAR KIT
500	Grenouillères coton unisexe manches longues	1
500	Grenouillères coton unisexe manches courtes	1
500	Culottes bébé en coton	1
500	Bonnets bébé en coton	1
500	Paires de chaussettes coton bébé unisex	1
1000	Serviettes éponge Coton 120cm x 60cm	2
500	Alèzes plastique de 1m x 1m	1
1000	Couches carrées coton 30cm X 30cm (Douzaine)	2
500	Sacs en bandoulière avec fermeture et logo UNFPA	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Veillez noter que le prix unitaire du kit assemblé ne doit pas dépasser 24 USD.

Les soumissionnaires sont tenus de mentionner la référence du numéro du RFQ dans leurs offres.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le **10 septembre 2025 à 17:30 PM** heure Congo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



BOTSWANA

Le président Duma Boko déclare l'état d'urgence sanitaire

Le président du Botswana, Duma Boko, a décrété, le 25 août, l'état d'urgence sanitaire à l'échelle nationale, à la suite d'une grave perturbation en approvisionnement en produit de santé, affectant les hôpitaux et cliniques dans le traitement des maladies chroniques telles que l'hypertension, le diabète, la tuberculose et le cancer.

Cette crise est le résultat de plusieurs facteurs. D'abord, la baisse prolongée des revenus générés par l'industrie du diamant, secteur clé de l'économie botswanaise, a réduit les capacités financières de l'État. Ensuite, la réduction significative de l'aide internationale, notamment de la part des États-Unis via un programme d'aide, qui finançait une large part des soins contre le VIH/Sida, a exacerbé les difficultés économiques. Enfin, des dysfonctionnements internes ont été identifiés au sein de l'agence publique des achats, Central medical stores, qui a été accusée de surfacturer les médicaments jusqu'à cinq fois leur prix réel et de ne pas gérer efficacement la distribution des stocks.

Face à cette situation désastreuse, le gouvernement a réagi en débloquant une somme d'urgence de 18 millions de dollars pour acheter des médicaments et des fournitures essentielles. De plus, l'armée a été mobilisée pour superviser la distribution des médicaments, avec un envoi immédiat de stocks vers les zones les plus reculées du pays, où la situation est particulièrement critique. Cette décision a été prise dans l'urgence pour pallier la défaillance du système de distribution habituel.

Les autorités ont également annoncé des réformes structurelles



« Notre système de santé est soumis à une forte pression en raison de dysfonctionnements passés. Le 25 août, j'ai proclamé l'instauration de l'état d'urgence sanitaire afin d'accélérer la recherche de solutions et de sauver des vies », a déclaré M. Boko.

destinées à améliorer l'efficacité du système d'approvisionnement en médicaments et à limiter les intermédiaires, souvent responsables de l'augmentation

des coûts. Ces réformes visent à assurer une meilleure transparence et à éviter la surfacturation, afin que les ressources publiques soient utilisées de ma-

nière plus efficace pour résoudre la crise actuelle.

La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle survient moins d'un an après l'élection

de Duma Boko à la présidence du Botswana. Son mandat a été marqué par l'espoir de changement après près de six décennies de domination du Parti démocratique du Botswana. Cette crise sanitaire représente un défi majeur pour son gouvernement, qui doit prouver sa capacité à répondre à l'urgence tout en réformant un système en proie à des problèmes de gestion. Au-delà de la gestion de la crise sanitaire immédiate, cette situation met en lumière la dépendance excessive du pays aux revenus issus du diamant, un secteur vulnérable aux fluctuations économiques mondiales. Les experts appellent à une diversification urgente de l'économie, notamment en investissant dans les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et le tourisme.

Les conséquences de cette crise sanitaire au Botswana soulignent les vulnérabilités d'un pays qui, malgré des succès notables en matière de gouvernance et de développement humain, se trouve fragilisé par des facteurs économiques mondiaux et internes. La réponse du gouvernement, bien qu'indispensable, sera suivie de près par la communauté internationale, car elle pourrait avoir des répercussions bien au-delà des frontières du Botswana.

Jean Pascal Mongo-Slyhm
(Stagiaire)

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Tidjane Thiam et Laurent Gbagbo ont soumis leur candidature

Le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire a officiellement pris fin le 26 août à minuit. Selon les chiffres fournis par la Commission électorale indépendante (CEI), plus de 50 dossiers ont été enregistrés au siège de l'instance, marquant ainsi la clôture d'un processus électoral très attendu.

Parmi ces candidatures, on retrouve évidemment celles des principaux candidats soutenus par les grandes formations politiques du pays. Le président sortant Alassane Ouattara, désigné par le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), est l'un des principaux prétendants. Pascal Affi N'Goussan, l'ex-Premier ministre, représente le Front populaire ivoirien (FPI), tandis que Simone Ehivet, l'ex-Première dame, s'est présentée au nom du Mouvement des générations capables (MGC). Du côté du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et du Parti des peuples afri-



Laurent Gbagbo et Tidjane Thiam

cains - Côte d'Ivoire (PPA-CI), les candidatures de Tidjane Thiam et de l'ex-président Laurent Gbagbo ont également été soumises. Toutefois, leurs noms ne figurent pas sur la liste élec-

torale définitive, publiée en juin dernier par la CEI. Malgré leur exclusion, les deux partis ont décidé de maintenir leurs soutiens sans plan B, espérant que la situation se régularise avant le scrutin.

Des dissensions internes

Cette situation a néanmoins provoqué des remous au sein de certaines formations politiques. Au PDCI, Jean-Louis Billon, député, a décidé de briguer la présidence sous la bannière du Congrès démocratique, une coalition de huit partis politiques. De même, au PPA-CI, Ahoua Don Mello a choisi de se lancer dans la course, arguant qu'il voulait éviter que son parti soit exclu de la compétition. Pour lui, il s'agit d'une « candidature de précaution ». La CEI dispose désormais de trois jours pour transmettre l'ensemble des candidatures au Conseil constitutionnel,

qui devra vérifier l'éligibilité des candidats et valider les parrainages. La liste définitive des candidats retenus pour l'élection sera publiée d'ici le 10 septembre 2025. Cependant, la décision est déjà prise pour deux grands absents : l'ancien Premier ministre Guillaume Soro, actuellement en exil, et l'ex-ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, leader du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep), ont tous deux été radiés de la liste électorale en raison de leurs condamnations judiciaires. Leur absence marquera une nouvelle page du processus électoral ivoirien.

J.P. Mongo-Slyhm (Stagiaire)



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

LUTTE CONTRE LE VIH

Bruxelles donne son feu vert à un nouveau traitement préventif

La commission européenne, par le biais de l'Agence européenne des médicaments (EMA), a donné, le 27 août, son feu vert à la commercialisation en Europe du lénacapavir, un traitement préventif injectable contre le VIH (appelé Yeytuo), administré tous les six mois.

Le nouveau traitement développé par le laboratoire américain Gilead pourrait réduire drastiquement les risques d'infection au VIH, offrant un espoir majeur dans la lutte contre le sida. « L'UE et l'Espace économique européen enregistrent, chaque année, 25 000 nouveaux cas

positifs au VIH », a rappelé le professeur Jean-Michel Molina, spécialiste des maladies infectieuses aux hôpitaux parisiens Lariboisière et Saint-Louis.

« Ce chiffre montre clairement que les modes de prévention actuels ne fonctionnent pas pour l'ensemble de ceux qui en

ont besoin, en particulier pour les populations vulnérables », a-t-il ajouté.

Si le nouveau traitement pourrait changer la donne en matière de lutte contre le VIH, beaucoup s'inquiètent de son accessibilité et de son prix. En juin, Gilead avait indiqué que le Yeytuo coûterait plus de 28 000 dollars par an et par patient. Sollicité au sujet de la tarification envisagée en Europe, le laboratoire n'a pas donné suite dans l'immédiat.

Après plusieurs mois d'appels

d'experts et d'associations de malades, Gilead a passé en 2024 un accord avec des fabricants pour produire et vendre des génériques anti-VIH à bas coût dans plus de 100 pays en développement et pour fournir de nombreuses doses.

Le Fonds mondial, un partenariat public-privé, a annoncé en juillet avoir signé un contrat avec Gilead pour procurer aux pays à revenus faibles ou intermédiaires le traitement préventif.

Jusqu'ici, la prévention contre

le VIH reposait sur un traitement de prophylaxie pré-exposition (PrEP) qui nécessite, elle, la prise d'un comprimé tous les jours à la même heure pendant une certaine période, ou une prise à la demande dans une certaine fenêtre de temps avant un rapport sexuel à risque, puis le lendemain et le surlendemain.

Le mode d'administration simplifié du Yeytuo fait ainsi espérer une meilleure prévention au sein des populations à risque.

Yvette Reine Boro Nzaba

NUMÉRIQUE

Les pannes d'électricité freinent l'accès à Internet en Afrique

Porté par une jeunesse connectée, une forte pénétration du mobile et un engouement croissant pour les services numériques, le continent fait face à un déficit énergétique marqué par la vétusté des réseaux électriques et le manque d'investissements. Pourtant, des solutions émergent, entre investissements massifs et énergies renouvelables.

D'après les données du Groupe des Nations unies pour le développement durable (UNSDG), environ 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, soit près de la moitié de la population du continent. Ce chiffre représente plus de 80 % du déficit mondial d'accès à l'électricité. « Même les foyers ou les entreprises déjà connectés au réseau subissent des coupures fréquentes, mettant en péril la fiabilité des services numériques », souligne le rapport de l'UNSDG.

La situation est aggravée par des réseaux électriques obsolètes, un manque d'investissements durables et une gestion inefficace des ressources. En Afrique du Sud, par exemple, les coupures de courant, connues sous le nom de load shedding, ont coûté près de 51 millions de dollars par jour en 2023. Le pays a subi plus de 2 000 heures de coupures au premier semestre de cette année-là, impactant directement l'économie, les startups et l'écosystème numérique. Au Cameroun, le nombre de délestages a quadruplé entre 2018 et 2021, selon un audit du ministère de l'Eau et de l'Énergie dévoilé début 2025. D'autres pays d'Afrique centrale et sahélienne, comme le Burundi ou



Les centres de formation dépendent de l'électricité DR

le Soudan du Sud, enregistrent des niveaux d'accès à l'électricité parmi les plus faibles au monde.

Le manque d'électricité ne touche pas seulement les grandes infrastructures. Il creuse davantage la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, riches et pauvres. Entre 60 et 80 % des tours de télécommunication en Afrique subsaharienne sont confrontées à des pannes quotidiennes de 8 à 12 heures, selon Cross Boundary Energy. Cela perturbe l'accès à Inter-

net, la téléphonie mobile et tous les services liés au numérique. Pour les populations rurales, l'absence d'électricité signifie pas d'accès à l'éducation en ligne, aux services de santé numériques ou à l'e-commerce. L'impossibilité de recharger un téléphone ou de se connecter à Internet devient un facteur d'exclusion.

Prioriser l'énergie renouvelable Face à cette urgence, plusieurs initiatives voient le jour. En avril 2024, le Groupe de la Banque mondiale

et la Banque africaine de développement ont lancé Mission 300, un programme ambitieux visant à connecter 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030. Lors du Sommet africain de l'énergie en janvier 2025, 12 pays ont signé des pactes d'électrification, alignés sur leurs stratégies nationales. Dans le même élan, la Banque mondiale prévoit de mobiliser 30 milliards de dollars d'ici 2030, pour renforcer les infrastructures énergétiques, en s'appuyant sur des mécanismes

innovants de financement mixte pour attirer les investissements privés.

Les mini-réseaux (mini-grids) ont également été proposés comme une solution de plus en plus viable, notamment pour électrifier les zones rurales. Selon le rapport State of the global mini-grids market 2024 de SEforALL, 87 % des 3,1 milliards de dollars engagés dans le monde pour les mini-grids ont été dirigés vers l'Afrique, soit 2,7 milliards de dollars. Ces installations ont plus que sextuplé depuis 2018 sur le continent. Entre 2019 et 2021, le nombre de connexions actives en Afrique subsaharienne est passé de 40 700 à plus de 78 000, et continue de croître. Les mini-grids, souvent alimentés par l'énergie solaire, offrent une solution décentralisée, fiable et durable, là où les réseaux nationaux tardent à s'étendre.

Pour que l'Afrique réalise son plein potentiel numérique, la résolution de la crise énergétique est incontournable. « Il ne suffit pas de déployer des câbles ou d'introduire des smartphones : sans électricité, aucune transformation numérique ne peut être durable », martèle l'UNSDG.

Fiacre Kombo



À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon
-Toilette
-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90

Nécrologie

Les enfants **BABINGUI, MAKENGO** et **MBONGA** vous informent que leur regretté père et oncle **BABINGUI Victor** sera inhumé, ce vendredi 29 août 2025, au cimetière privé Bouka.





TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



KONGO CENTRAL

Lancement de la campagne de vaccination contre la polio

Du 28 au 30 août, tous les enfants âgés de zéro à cinq ans vivant dans les trente-une zones de santé de la province du Kongo central recevront deux gouttes de vaccin polio oral (nVPO2) pour leur protection contre la poliomyélite, cette maladie invalidante de l'enfance.

Le coup d'envoi de cette vaste campagne de vaccination qui cible 933 096 enfants âgés de zéro à cinq ans pour toute la province du Kongo central a été donné par le ministre provincial de la Santé, Ovide Niambote, dans l'aire de santé Kinzau C, dans la zone de santé de Seke-Banza située à 60km de Matadi. Une cérémonie de lancement marquée par des appels de différentes autorités sanitaires et des partenaires à la communauté pour faire vacciner les enfants gratuitement. « Les parents, vous êtes invités à préparer vos enfants pour la vaccination. Les enfants qui sont malades ou qui ont été vaccinés lors de la vaccination de routine ne courent aucun risque d'être vaccinés », a déclaré le ministre provincial de la Santé. Et d'ajouter : « Chers parents, si vous êtes absents de la maison, laissez les enfants pour qu'ils soient vaccinés lors du passage des équipes de vaccinateurs. »



Le ministre provincial de la Santé vaccine contre la polio DR

Pour l'autorité sanitaire provinciale du Kongo central, la réussite de la deuxième phase des journées nationales de vaccination passe par l'implication et l'engagement total de chaque citoyen, car, a-t-il soutenu, plus les enfants sont vaccinés plus ils seront protégés. La zone de santé de Seke-Banza dans la commune de Kinzau-Mvueté a notifié un cas positif de polio sur les 3 cas que compte toute la

province du Kongo central. A en croire le représentant de l'administrateur du territoire de Seke Mbanza, le lancement de la campagne de vaccination dans son entité est un motif de se mobiliser davantage dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination. D'où son appel aux autorités, leaders et influenceurs positifs, les forces vives et les parents à se mobiliser pour que la cible atten-

due des enfants de zéro à cinq ans soient vaccinés.

La stratégie de porte-à-porte

À en croire le chef de division provinciale de la santé du Kongo central, le Dr Nestor Tshiteka Kaboto, la stratégie de la campagne reste celle de porte-à-porte. Les équipes de vaccinateurs passeront dans les ménages. Elles peuvent aussi se positionner devant les églises,

dans les marchés et les carrefours pour vacciner tous les enfants. Au-delà de l'appel à la mobilisation de la communauté, le chef de division provinciale de la santé du Kongo central a fait savoir que tout a été mis en oeuvre pour réussir cette campagne. Toutes les 31 zones de santé de la province, a-t-il indiqué, sont concernées, 418 aires de santé seront couvertes par 31 coordonateurs des zones

de santé, 418 coordonateurs des aires de santé, 5974 vaccinateurs et pointeurs, 31 coordonateurs des moniteurs de flacons, 418 moniteurs des flacons, 37 compteurs de flacons, 2987 mobilisateurs sociaux, 1422 superviseurs de proximité, 155 superviseurs d'axes, 300 jeunes U-reporters et 72 superviseurs provinciaux.

Parlant au nom des partenaires, le Dr Luc de l'OMS a brossé un tableau sombre de la santé en RDC qui fait face à plusieurs défis sanitaires. Il a, en outre, reconnu les efforts que le gouvernement a accompli dans la lutte contre la polio malgré la persistance de cette maladie, notamment dans la province du Kongo central qui a déjà rapporté trois cas positifs. Dans le souci d'appuyer le gouvernement dans l'éradication de cette maladie, le représentant des partenaires a réaffirmé leur engagement et accompagnement à la vision du gouvernement central en apportant un appui aussi bien en ressources humaines que financières. Il a, en sus, plaidé en faveur de l'engagement des autorités politico-administratives tout en les invitant à renforcer leur implication. La deuxième phase de la campagne de vaccination contre la polio est organisée par le ministère de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale avec l'appui des partenaires dont l'Unicef, l'OMS, l'OIM...

Blandine Lusimana

RESTITUTION HISTORIQUE

Paris remet à Madagascar les crânes de dignitaires sakalava

Un geste diplomatique et mémoriel qui redéfinit les équilibres postcoloniaux entre la France et l'Afrique.

Dans une atmosphère empreinte de solennité, la France a officiellement restitué à Madagascar trois crânes humains datant de l'époque coloniale, cent vingt-huit ans après leur exécution, dont celui attribué au roi sakalava Toera, décapité en 1897 par les troupes françaises. Cette première restitution humaine issue des collections publiques françaises fait suite à la promulgation en 2023 d'une loi autorisant le retour des restes humains à leurs pays d'origine sur demande justifiée.

Un rituel sacré au cœur d'une cérémonie diplomatique

La ministre de la Culture malgache, Volamiranty Donna Mara, s'est exprimée à Paris, au ministère français de la Culture, devant une assemblée composée de diplomates, historiens, journalistes et membres de la

diaspora. « Ce retour est un acte de justice symbolique, un pas vers la réappropriation de notre mémoire », a-t-elle déclaré. Le moment fort de la cérémonie fut le rituel de purification, dirigé par un descendant du roi Toera, vêtu de blanc, qui a aspergé d'eau les trois boîtes funéraires contenant les restes.

Une restitution à haute portée géopolitique

Ce geste, qualifié par la ministre française Rachida Dati de « cicatrization sans effacement », s'inscrit dans une stratégie diplomatique de rééquilibrage mémoriel entre la France et ses anciennes colonies. « On ne peut pas demander à des pays d'être plus indépendants tout en occultant une histoire douloureuse de spoliation », a-t-elle déclaré. La reconnaissance implicite des violences coloniales dans son

discours marque un tournant dans la diplomatie française en Afrique. Cette restitution intervient dans un contexte de recomposition stratégique des relations franco-africaines. Alors que la France voit son influence contestée sur le continent, notamment par la Russie, la Chine et la Turquie, ce type d'initiative vise à restaurer une confiance fragile. Elle s'aligne également avec une diplomatie culturelle plus active, articulée autour d'une « politique de réparation » non financière.

Les enjeux économiques et d'intelligence stratégique

Au-delà du symbolique, cette restitution s'inscrit dans une logique d'intelligence économique. La mémoire, les savoirs et les objets culturels sont aujourd'hui des actifs stratégiques dans la diplomatie des puis-

sances. Selon un rapport du Quai d'Orsay de 2024, près de 90 000 objets africains seraient conservés dans les collections publiques françaises. La restitution de restes humains ouvre la voie à d'autres demandes plus complexes, notamment celles concernant les artefacts et objets rituels, au potentiel économique croissant dans les industries muséales et patrimoniales africaines. Madagascar, de son côté, cherche à structurer un soft power culturel autour de son patrimoine. Le retour du crâne du roi Toera, figure historique de la résistance à la colonisation, pourrait nourrir une dynamique nationale de réconciliation, mais aussi soutenir une diplomatie mémorielle régionale dans l'océan Indien.

Une mue stratégique de la diplomatie française

La restitution du 26 août n'est pas un simple geste de reconnaissance du passé. Elle incarne

une relecture stratégique des relations internationales, où la mémoire devient un levier d'influence. Elle s'adresse à la jeunesse africaine, cible clé des partenariats futurs, et s'inscrit dans un repositionnement global de la France, entre devoir moral, gestion des archives historiques et redéfinition de sa présence africaine. « la cicatrization permet de ne pas oublier, mais de ne pas être dans le ressentiment », a rappelé Rachida Dati, ministre française de la Culture. Pour Volamiranty Donna Mara, ministre malgache de la Culture, « ce retour est un acte de justice mémorielle. Le roi Toera rentre chez lui ».

Restituer des restes humains, c'est aussi restituer une part de souveraineté. Ce processus, hautement diplomatique, contribue à désamorcer les tensions mémorielles tout en ouvrant un nouveau front d'influence, non plus par la force, mais par la reconnaissance.

Noël Ndong



PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°006/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM Recrutement du deuxième Comptable de l'Unité de Gestion du Projet

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PRO-GREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un(e) deuxième Comptable ».

2. Objectifs de la mission

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du Projet est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités relatives à la comptabilité du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

3. Profil du Consultant(e)

Le/la Comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme BAC +3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente cumulée d'au moins dix-huit mois comme comptable dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur junior dans un cabinet d'audit ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation ;
- La maîtrise du logiciel TOMPRO (quelle que soit la variante) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL est un atout ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

NB :

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six der-

niers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Lieu et durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de preuve de bonne performance.

5. Processus de sélection

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de pré-sélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 septembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un(e) deuxième Comptable ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com / proclimatcongo@gmail.com,
Tél. + 242 : 06 696 16 10 / 06 498 97 25 /

Fait à Brazzaville, le 28 août 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le lycée A.A Neto doté de terrains multisports

Les services du ministère chargé des Sports ont officiellement remis, le 26 août, à Brazzaville, à ceux de l'Enseignement primaire et secondaire, une plateforme sportive au lycée Antonio-Agostinho Neto (A.A Neto), dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai.

La mise en œuvre de cet espace multisports s'inscrit dans le but de promouvoir la pratique du sport chez les jeunes, notamment en milieu scolaire. Le ministère des Sports, à travers la direction générale des Sports, a officialisé la disponibilité de ces deux terrains de basketball et du volleyball entièrement réaménagés. Cette infrastructure a été symboliquement remise



au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, représenté par un conseiller du ministre. Le directeur général des Sports, Jean Robert Bindélé, a détaillé l'importance de cette plateforme dans la pratique du sport et la valorisation de l'éducation physique et sportive. « La réouverture de cette plateforme sportive n'est donc pas un acte isolé, mais s'inscrit dans une dynamique nationale d'intégration du sport dans le système éducatif, comme vecteur de santé, d'inclusion sociale et de citoyenneté active. La vocation de ces infrastructures

sportives d'élite est de permettre à nos athlètes de s'illustrer sur la scène internationale et d'offrir à notre nation un environnement propice à la pratique et au développement des activités sportives », a-t-il indiqué, ajoutant que c'est dans ces espaces que naissent les premières passions sportives. C'est ici que les jeunes apprennent la valeur de l'effort, le goût du collectif, et le respect de l'adversaire.

Cette initiative a été saluée par les élèves, les encadreurs et les associations sportives locales, qui voient en ce geste un signal fort du gouvernement congolais

en faveur de l'éducation par le sport. D'ailleurs, pour concrétiser le fonctionnement de cette plateforme, deux matchs de basketball et de volleyball ont permis à l'assistance de découvrir le talent des jeunes athlètes.

Notons que la réhabilitation s'est exécutée grâce à l'appui technique et financier du ministère des Sports, par le truchement du Fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives sur autorisation du ministère chargé de l'Enseignement secondaire.

Rude Ngoma

HANDBALL

La Fédération internationale adresse ses félicitations à Linda Noumazalayi

Une semaine après son élection à la tête de la Fédération congolaise de handball, la Fédération internationale de handball (IHF) a transmis, le 27 août, une lettre de congratulation à la nouvelle présidente, Linda Noumazalayi.



Dans cette correspondance signée par le président de l'instance faitière du handball mondial, Dr Hassan Moustafa, l'IHF adresse ses félicitations au nouveau bureau exécutif et exprime sa disponibilité à travailler avec les nouveaux dirigeants du handball congolais. « Nous sommes convaincus que vous mettrez toute votre énergie dans le développement du handball au niveau national et international et nous ne pouvons que vous souhaiter du succès dans vos futures tâches et défis », indique la lettre.

R.Ng.

EN VENTE

FOOTBALL

Fin du séminaire de formation des entraîneurs locaux

La direction technique nationale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a organisé, du 6 au 26 août, au complexe sportif de Pointe-Noire, le 3e module de la formation des entraîneurs pour l'obtention de la licence C de la Confédération africaine de football (CAF). Au total, trente entraîneurs ont pris part à cette formation pour parfaire leurs connaissances globales.

Organisée avec l'accord de la CAF, cette formation a regroupé une trentaine d'entraîneurs locaux, l'enjeu principal était de leur permettre de se préparer de manière approfondie et, surtout, de s'équiper des compétences nécessaires pour concevoir un projet de jeu efficace. Elle leur a également permis de créer un environnement d'apprentissage propre à l'épanouissement des jeunes talents tout en s'appropriant, bien sûr, des exigences de nouvelles dispositions de la CAF. Durant cette formation, ces entraîneurs ont abordé différentes thématiques, notamment la gestion, la direction, la pédagogie et la communication de l'entraîneur. Pour leur permettre de lier la théorie à la pratique, chacun d'eux a passé 45 minutes d'évaluation pra-

tique sur le terrain et plus de 15 minutes de débriefing. En somme, cette formation a aidé les entraîneurs à améliorer leurs analyses du jeu et d'élever ainsi leur niveau. Lors de la cérémonie de clôture, ces entraîneurs ont témoigné du bon déroulement des cours et de leur contenu très étoffé. Pour ce faire, ils ont ensemble souhaité que de tels stages se multiplient et se pérennisent. Ensuite, ils se sont engagés à se conformer, au regard des instructions reçues, à toutes les exigences de la CAF. S'inscrivant dans la dynamique de la CAF, cette formation vise à renforcer les compétences techniques des entraîneurs et à les aligner sur les standards exigés par l'instance africaine du football.

En effet, la CAF a instauré

un système de licences pour garantir une progression qualitative du niveau des clubs en Afrique, et la licence C en constitue l'une des exigences-clés. L'institution veut révolutionner les aspects-clés du football continental. En mettant en place un système de licences qui vise à donner une impulsion qualitative au secteur, notamment sur le volet technique au niveau des entraîneurs.

Notons que la CAF a relevé son niveau d'exigences pour être admis désormais sur le banc des clubs. C'est dans ce sens que la Fécofoot a organisé ce stage de formation axé sur l'acquisition et la vulgarisation des différentes compétences théoriques et pratiques relatives à la Licence C de la CAF.

Hugues Prosper Mabonzo

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue des champions, matches retour des barrages

Pafos participera à la Ligue des champions pour la première fois de son histoire. Le champion de Chypre s'est qualifié à l'issue d'un match nul haletant (1-1), avec un but magnifique du Brésilien Jaja à la 89e, après avoir remporté le match aller 2-1 sur la pelouse de l'Etoile Rouge de Belgrade.

Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 69e, alors que les Serbes menaient au score.

Pafos a disputé trois tours, donc six matches, depuis le 22 juillet pour se qualifier pour la reine des compétitions européennes, avec un but du Congolais face au Maccabi Tel Aviv.

Ce sera également la première participation de l'attaquant formé à Nancy.

Ligue Europa, matches retour des barrages

A l'inverse, la porte se ferme devant le nez de l'autre club chypriote, l'AEK Larnaka, corrigé à domicile par Brann (0-4) après une défaite 1-2 à l'aller.

L'équipe de Jérémie Gnali, titulaire après avoir purgé son match de suspension, a commencé ce marathon des éliminatoires le 10 juillet et avait successivement éliminé le Partizan Belgrade, le NK Celje et le Légia Varsovie.

Le vice-champion de Chypre se consolera avec sa participation en Ligue Europa Conférence, où il est reversé après cette élimination.

Le latéral gauche de 23 ans a joué 6 matches pour 3 passes et deux expulsions.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Marie Alfred Ngoma, journaliste correspondant des Dépêches de Brazzaville à Paris et les familles Ndokani et Flavien Ndokani à Paris ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et frère Amédée Urbain Ndokani Nkoumbou, survenu le 24 août 2025 à l'âge de 51 ans. La veillée se tient à Pointe-Noire au quartier Loussala-Mvougou. Pour tout contact : +242 05 515 44 92



Armand Mahana a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son épouse Lydie Ikoka (maman Lydie), survenu le mardi 19 août 2025, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 14 de la rue Ndilou Boniface, quartier Asecna la Base. Réf : arrêt de bus Forage, non loin de la paroisse catholique Saint-Michel-de-la Base. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Laurent Isaac Gabindélé, agent en service au ministère de la Communication et des Médias, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa femme, Émilie Kibali, survenu le mardi 19 août 2025 à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 17 de la rue Mpock Tabac, à Mfilou Ngamaba. Référence : arrêt église Evangélique du Congo de Mfilou ou (arrêt Mā Martine), 8° ruelle à partir de l'avenue dudit « Eglise ». Le programme relatif aux obsèques sera communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de Madame Corentine Olga Rose M'Bissa née Madzou

Jeudi 28 août 2025

- 17h40 : Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya-Maya
- Transfert et dépôt de la dépouille à la Morgue municipale de Brazzaville

Vendredi 29 août 2025

- Veillée au domicile familial 2004, rue Moukouloulou Batignolles derrière le siège d'Eclair - Brazzaville

Samedi 30 août 2025

- 08h30 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU
- 10h : Recueillement au domicile familial -2004, rue Moukouloulou - Brazzaville
- 11h45 : Départ du cortège funèbre vers la Cathédrale Sacrée de Brazzaville
- 12h00 : Messe de requiem à la Cathédrale Sacrée de Brazzaville
- 14h00 : Inhumation au Cimetière du Centre-ville. Retour au domicile familial et fin de cérémonie.



SOLUTION :
Le mot-mystère est : *quintal*

O	G	O	S	M	V						
O	B	S	E	R	V	A	T	R	I	C	E
N	O	Y	A	U	E	I	D	E	R		
B	U	I	S	L	A	M	B	I	N	E	
B	R	E	V	E	T	O	S	U			
B	I	E	R	E	H	E	T	R	E	S	
L	E	R	E	L	U	E	U	E			
D	E	S	I	N	T	E	G	R	E	R	
			D	I	E	T	E	L	P		
C	A	F	E	S	E	N	F	L	E	E	
D	I	E	S	E	I	L	E	O	N		
N	O	E	A	P	N	E	E	S	A		
P	L	A	G	I	E	G	R	I	L		
U	T	R	E	N	O	M	M	E	N	T	
E	S	T	E	N	E	E	E	Y			

E	V	O	Q	U	E	Z	E	N
R	E	C	U	V	O	U	T	A
S	A	A	M	E	U	T	E	
A	U	S	S	I	F	N	E	
T	T	I	G	E	A	D	N	
Z	O	O	R	U	E	R	F	
A	P	R	E	S	A	N	E	
E	S	O	S	U	B	I	R	
P	I	Q	U	E	E	L	E	
U	S	U	E	L	Z	E	R	O
R	E	T	I	R	E	A	S	
E	U	T	T	U	B	A	S	
E	T	E	T	E	U	N	A	U

• SUDOKU • GRILLE N°152 • FACILE •

3	4			1			7
			7	6			9
9	1	7	5				4
		1	5		9		3
4			1	3			8
8	3		2		4		
	5			9	8	2	6
	3	6	4				
6		7				3	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°141 •

7	9	6	2	8	1	3	5	4
1	4	5	3	7	9	8	6	2
3	8	2	4	5	6	7	9	1
6	5	3	7	9	2	1	4	8
9	2	7	1	4	8	6	3	5
8	1	4	6	3	5	9	2	7
2	7	8	9	6	4	5	1	3
4	3	9	5	1	7	2	8	6
5	6	1	8	2	3	4	7	9

MOTS CASÉS 10X13 • N°188

- 2 LETTRES**
CE - ET - IP - LE - LU - MA - ME - OC - ON - RE
- 3 LETTRES**
AXE - EMU - FER - FOC - OSE - PLI - REA - REZ - ROI - UNE
- 4 LETTRES**
AERE - AREC - AUGÉ - AZUR - CERF - CEUX - CHEF - DECU - ELFE - HEIN - ROUE - SERT - SEXE - TOLE
- 5 LETTRES**
AIGRE - AMUSE - EMULE - EPRIT - ERSES - ESTER - NOCES - RECEL - THEME
- 6 LETTRES**
AMORCE - AORTES - EFFACE - ESPECE - EXERCE - HATERA - HERPES - SPARTE - TRAHIE - TRAUMA

JOLE FLEUR IL SOUFFLE DANS L'OR CHESTRE	OURLA VERBALE	BALAN CERENT POUR ATT RER L'AT TENTION	MYTHE ENGLOUTI QUI N'A PLUS COURS	AUX ORDRES DU CAPORAL	FOLIE ORGANE DIGESTIF
VERRE EN BOULE CORRIGERA				DERRIERE	
PRONOM PERSONNEL MEMBRE DE LA SECTE	LEVER SON VERRE DISSEMINÉ			ENTOURE LA GESHA POUR EMBARQUER	
			EXÉCUTA		ETENDMENT
NOUVEAU DELAI	CHEVAL MYTHIQUE	MYRME ECLATS DE VOIX			CONDITON
BENTÔT CHAUVÉ	MECHE REBELLE BELGRE MMS PAS TROP		ASSEMBLÉE AU JAPON PROVENÇAL		
			NÉGATION	CHAPITEAU	ASTATE AU LABO ONCE A MARSEILLE
				BORISSON GAZEUSE ATTRIBUT ROYAL	
DEVN GROS CHAGRIN			IL SE RECHAUFFE RECOM PENSE		CANTON SUISSE
					BRAME
DÉMONS TRATIF EXCLA MATION		JEU DE PIONS	TENTER LE COUP COULE PEU		
		NOR ET BLANC		ON Y MET SA VOIX	
MOTIE AU LIT				DIVINTE	

• SUDOKU • GRILLE N°140 • DIFFICILE •

2	4					5	9
		9	6	5	2		
3							8
		6	9	8	3		
1							5
		2	3	1	4		
6							1
		8	7	4	5		
5	7					3	4

• SUDOKU • GRILLE N°151 • FACILE •

				6	4			
			1	9		3		
3	2	7				9		
9			5	3		8		
	8					5		
	1		2	4			3	
		8				6	4	2
		9		4	1			
		5	7					

R N E U N R O C G R E F F E R
E O E M A S E S B O U L E T A
I T R O L L S N O M E O G O M
T S B B L E T A T N A C O Y P
U E G I A P T E R Y X O U A E
L V U L Z L G S K D S N F F R
A O A E A A Z I I C I Z F L L
H Z E R Z C R A O N I N R U E
C I B G L S T R P N E L E I Z
T N I T C O B G E P G B C D A
O Z E H M U P N T B E U E E R
U I R E T A N E C D O T E E D
R N E H C N A L A V A N T N E
B U V A R D N O H P I S Z E T
E R E H C U B P I M E N T E R

- ANECDOTE
- APTERYX
- AVALANCHE
- BIERE
- BIZARRE
- BONZE
- BOULET
- BUCHER
- BUVARD
- CANTATE
- CHALUTIER
- CORNUE
- DECLIC
- DIATOMÉE
- EBENISTE
- ENGRAIS
- FAYOT
- FLOCON
- FLUIDE
- GOEMON
- GOUFFRE
- GREFFE
- HOUILLE
- KIRSCH
- LEZARDE
- MOBILE
- ONGUENT
- PIMENTER
- RAMPER
- SARDINE
- SCALPEL
- SCORBUT
- SESAME
- SIPHON
- TOURBE
- TROLLS
- VARLOPE
- VESTON
- ZAPPETTE
- ZIGZAG
- ZINZIN

UNESCO

Duel stratégique entre Égypte et la République du Congo

La course à la direction générale de l'Unesco connaît désormais un tournant majeur du fait du retrait de la candidate mexicaine, Gabriela Ilian Ramos Patino. Les 58 États membres du Conseil exécutif voteront début octobre pour désigner entre l'Égyptien Khaled Ahmed El-Enany Ali Ezz et le Congolais Firmin Édouard Matoko lequel d'entre eux sera soumis le mois suivant à la Conférence générale (194 pays).

Longtemps considéré comme favori, le candidat égyptien voit son avance s'effriter. Sa campagne, entamée il y a trois ans, avait débuté alors même que le Conseil exécutif n'avait pas encore statué sur les modalités de l'élection. Ce lancement anticipé, bien que calculé, semble aujourd'hui perdre de sa force face à la montée en puissance du candidat congolais. Depuis deux mois, dans le respect statutaire de l'Unesco, Firmin Édouard Matoko mène une campagne active et ciblée en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette mobilisation internationale suscite un regain d'intérêt pour sa candidature, laquelle gagne en visibilité et en crédibilité auprès des électeurs.

Cette élection répond tout d'abord à des dynamiques électorales complexes. Par exemple, celle du découpage des 58 pays électeurs. Leur répartition est faite en groupes électoraux qui jouent un rôle déterminant. L'Égypte appartient au groupe arabe, incluant les pays du Golfe, tandis que la République du Congo bénéficie du soutien du groupe africain, souvent décisif



Firmin Édouard Matoko en campagne au poste de directeur général de l'Unesco/DR

dans les scrutins multilatéraux. L'Union africaine a d'ailleurs reconnu la souveraineté de la candidature présentée par la Répu-

blique du Congo, renforçant ainsi la légitimité régionale de Firmin Édouard Matoko.

Ce qui, à la demande du président

de la République Denis Sassou N'Gusso, a permis à la diplomatie congolaise de présenter son candidat détenant un profil solide

et ayant une vision claire de la future Unesco.

Firmin Édouard Matoko, cadre expérimenté de l'Unesco, incarne une candidature de l'intérieur. Il a occupé de nombreuses fonctions au siège et sur le terrain, en Afrique, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Sa notoriété auprès des cercles académiques et de la société civile, partenaires historiques de l'organisation, lui confère une crédibilité rare.

Homme d'ouverture, fin connaisseur de la diplomatie onusienne, il séduit par sa vision inclusive et sa capacité à incarner une Unesco tournée vers l'avenir. Sa campagne met l'accent sur le dialogue, la paix, la tolérance et une gouvernance plus transparente et équitable.

À l'approche de la 44e Conférence générale prévue à Samarcande, l'issue du scrutin reste incertaine. Le retrait mexicain a redistribué les équilibres, et la montée du candidat congolais pourrait bien créer la surprise. Une chose est sûre : la bataille pour la direction de l'Unesco est entrée dans une nouvelle phase, plus ouverte, plus stratégique, et plus symbolique que jamais.

Marie Alfred Ngoma

« DYNAMIQUES DE GENRE ET CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE »

Un débat engagé au festival Mwassi

Le festival Mwassi, « les films d'Afrique ô féminin », poursuit sa mission de mettre en lumière les femmes du cinéma africain en leur offrant des espaces de réflexion et de visibilité. C'est dans ce contexte que s'inscrivait la tenue, le 27 août, au siège du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), d'un panel sur le thème « Dynamiques de genre et création cinématographique dans les contextes africains ».

La rencontre s'est déroulée en présence des festivaliers venus du Congo, du Gabon, de la RDC... ainsi que des artistes d'autres disciplines et des représentants du système onusien. Durant près de 2h, elle a permis de croiser expériences, témoignages et analyses critiques.

Dès l'ouverture, le représentant adjoint du Pnud-Congo, Henry-René Diouf, a salué la démarche du festival, rappelant que la promotion de l'égalité entre les sexes fait partie des priorités des Nations unies. « Ce que vous entreprenez ici constitue une contribution capitale au développement. Les Nations unies sont la maison de tous, et nous sommes heureux d'accompagner une initiative qui participe à la stratégie nationale du genre », a-t-il affirmé.

Autour de la table, quatre voix féminines du cinéma africain

et un écrivain-critique d'art comme regard neutre pour décortiquer la thématique au cœur des échanges : Razzia Lelabel (actrice et réalisatrice), Divana Cate (réalisatrice et productrice), Aude May (réalisatrice et photographe), Adriella Lou (comédienne-actrice gabonaise) et Emeraude Kouka (écrivain, critique et conseiller culturel).

Les débats ont rapidement mis en lumière les inégalités structurelles auxquelles les femmes font face dans la création cinématographique : accès limité aux financements, distribution compliquée, stéréotypes dans les scénarios et obstacles liés au harcèlement sexuel. Adriella Lou a livré un témoignage percutant sur les pratiques de favoritisme et de prédation qui barrent la route à de nombreuses comédiennes. « On ne peut pas briser les rêves des jeunes femmes qui aspirent

à devenir artistes », a-t-elle martelé, dénonçant un système où la compromission semble parfois conditionner l'accès aux rôles.

Émeraude Kouka, dans son intervention, a apporté un regard critique sur la représentation des femmes dans les films africains. Selon lui, la question n'est pas tant de définir une « écriture féminine » que de permettre à toutes et tous de créer dans des conditions équitables. « Je ne distingue pas une création féminine d'une création masculine. L'art est universel. Mais il est inacceptable qu'une femme soit freinée dans ses projets du simple fait de son sexe », a-t-il fait savoir.

Cette approche a ouvert un échange nourri sur la dimension politique du cinéma. Les panélistes ont souligné que l'écran est un espace de pouvoir : il peut déconstruire des stéréotypes ou,

au contraire, les renforcer. Aude May et Divana Cate ont insisté sur la nécessité de « se connaître soi-même et de faire des choix fermes » pour ne pas céder aux pressions. Razzia Lelabel, de son côté, a revendiqué un cinéma où le genre ne dicte pas les opportunités : « Au cinéma, il n'y a pas de sexe. Seules comptent la compétence et la vision artistique ».

La discussion a également permis de replacer ces enjeux dans le contexte africain, où les normes sociales et culturelles influencent encore largement les parcours féminins. Si les pionnières du continent ont longtemps été invisibilisées, une nouvelle génération de créatrices émerge, déterminée à reprendre la parole et à imposer ses récits.

En conclusion, la directrice du festival, Pierre Man's, a rappelé l'importance de cette thématique

qui illustre pleinement l'ambition de Mwassi : transmettre, reconnaître et réhabiliter les femmes dans l'histoire et l'avenir du cinéma africain. « Quand on parle de genre, nous restons confrontés à beaucoup de stéréotypes et de jugements. Ces tables rondes permettent de réfléchir collectivement et d'envisager des solutions pour un avenir plus inclusif », a-t-elle souligné.

Ce panel, riche en analyses et en témoignages, a permis au public de s'exprimer également à travers des questions pertinentes auxquelles les panelistes ont répondu avec brio. Les discussions dans le cadre du festival Mwassi se poursuivront dans les prochains jours à Brazzaville avec d'autres projections et débats, dans l'espoir de faire du cinéma un terrain d'égalité et d'émancipation.

Merveille Jessica Atipo